

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

**AGITA 10 WG**
**SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L#ENTREPRISE**
**1.1 Identificateurs de produit**

Numéro de la substance	:	000070000019
NAH Code de la substance	:	A-11234 A
Nom commercial	:	AGITAGARD 10 WG AGITA 100 PLUS AGITA 10 WG
Nom du produit	:	CGA293343 WG (10)
Type de la préparation	:	Granulés à disperser dans l'eau
Matière active	:	CGA 293343;Thiamethoxam

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation	:	Insecticide
-------------	---	-------------

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Société</b>	:	Novartis Animal Health Inc. Schwarzwaldallee 215 CH - 4058 Basel Suisse
Téléphone	:	+41616971111
Personne de contact	:	Téléphone (heures bureau) +41 61 697 30 65
Adresse e-mail	:	msds.nah@novartis.com


**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence	:	<b>Téléphone (24 h) +41 61 696 33 33</b>
Information d'urgence	:	concernant le transport, voir numéros de téléphone dans les documents de transport concernant le stockage, voir numéros de téléphone de l'organisation locale Novartis

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**
**2.1 Classification de la substance ou du mélange**
**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	R50/53
--	--------

**2.2 Éléments d'étiquetage**
**Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE or 1999/45/CE**

Symbole(s)	:	
Symbole(s)	:	Dangereux pour l'environnement
Phrase(s) R	:	R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S	:	S 2 Conserver hors de la portée des enfants. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Composants dangereux	:	Thiamethoxam

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

## AGITA 10 WG

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Composants dangereux

Identification	No.-CAS	Classification 67/548/CEE	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Concentration (% w/w)
Thiamethoxam	153719-23-4	Xn, N R22 R50/53	Flam. Sol. 2 Acute Tox. 4 (orale) H228 H302 H410	10.00

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux** : Eloigner la personne atteinte de la zone dangereuse et l'amener dans une pièce bien aérée ou à l'air frais. La protéger de l'hypothermie.
- Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau** : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
- Contact avec les yeux** : Rincer les yeux avec de l'eau propre durant plusieurs minutes et appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion** : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes d'intoxication** : Aucun cas d'empoisonnement connu à ce jour chez l'homme.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Antidote** : Aucun antidote spécifique connu! Appliquer une thérapie symptomatique.

### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ou eau pulvérisée (ne pas utiliser un jet d'eau sous pression).

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux** : L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Porter un équipement de protection individuel. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire** : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

## AGITA 10 WG

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.  
 Rabattre la poussière avec de l'eau pulvérisée.  
 Éliminer les déchets chimiques en les incinérant dans une installation agréée à cet effet.  
 Traiter les surfaces souillées avec de l'eau.  
 Récupérer le liquide de lavage dans un récipient, afin de ne pas polluer les eaux, ni la nappe phréatique, ni les canalisations. Rincer ensuite avec beaucoup d'eau.  
 Si la terre est fortement souillée, elle doit être enlevée.  
 Le produit échappé n'est plus réutilisable et doit être détruit.  
 Si l'élimination est impossible sans risque, prendre contact avec le fabricant ou le représentant local.

### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger : Éviter toute formation de poussière.  
 Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
 Éviter l'inhalation de la poussière.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
 En plus des mesures prises en production pour assurer un remplissage/dosage exempt de poussière (p.ex. unité locale mobile d'aspiration) des mesures de protection personnelle sont recommandées en cas de contact possible avec le produit.

#### Stockage

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Novartis classe de stockage : 9

Température de stockage: : min. 2 °C - max. 30 °C

Autres données : Produit à stocker dans les récipients d'origine clos.  
 Protéger de la lumière et de l'humidité.

### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle			
Identification	No.-CAS	Remarques	Limite(s) d'exposition
Thiamethoxam	153719-23-4	Novartis Limite d'exposition interne (NPIEL) 8 h TWA	0.043 mg/m <sup>3</sup>

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques doit toujours avoir priorité sur l'utilisation d'équipement de protection individuelle.

#### Équipement de protection individuelle

##### Manipulation ouverte

Protection respiratoire : Masque à poussière efficace.

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtements de travail (p. ex. bleu de travail, salopette) en coton tissé serré ou en tissu synthétique.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

## AGITA 10 WG

### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	solide
Forme	:	granuleux
Couleur	:	blanc - beige
Odeur	:	sans odeur
Masse volumique apparente	:	0.5 - 0.7 gcm <sup>3</sup>
pH	:	6.8 - 8.8 pH (médium): dans l'eau déionisée - 1 %
Miscibilité dans l'eau	:	miscible
Propriétés comburantes	:	non oxydant
Inflammabilité	:	pas facilement inflammable Méthode: Inflammabilité (solides)
	:	pas de formation de gaz Méthode: Inflammabilité (au contact de l'eau)
Température d'auto-inflammabilité	:	Remarques: non auto-échauffant
Température d'inflammabilité	:	Température relative d'inflammation spontanée pour les solides: non détecté Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE. Test temperature: 220 °C
Sensibilité aux chocs	:	non explosif non sensible à la friction non sensible au choc

### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stabilité Chimique : Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

## AGITA 10 WG

### SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 > 5,000 mg/kg Espèces: Rat Méthode: OCDE Ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 > 20,000 mg/m <sup>3</sup> Espèces: Rat Durée d'exposition: 4 h Dérivés de la/des matière(s) active(s)
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 > 2,000 mg/kg Espèces: Rat Méthode: OCDE Ligne directrice 402
Irritation de la peau	: Pas d'irritation de la peau Espèces: lapin Méthode: OCDE Ligne directrice 404
Irritation des yeux	: Pas d'irritation des yeux Espèces: lapin Méthode: OCDE Ligne directrice 405
Sensibilisation	: non sensibilisant Espèces: cochon d'Inde Méthode: OCDE Ligne directrice 406

### SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson	: CL50 > 100 mg/l Espèces: Salmo trutta (truite) Durée d'exposition: 96 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
Toxicité pour daphnie	: CE50 > 100 mg/l Espèces: Daphnia magna (Daphnies) Durée d'exposition: 48 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
	: CL50 env. 69 mg/l Espèces: Mysidopsis bahia Durée d'exposition: 96 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
	: CE50 env. 0.14 mg/l Espèces: Cloeon sp. Durée d'exposition: 48 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
Toxicité pour les algues	: ERC50 > 100 mg/l Espèces: Selenastrum capricornutum (algues vertes) Durée d'exposition: 72 h Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	: Difficilement biodégradable. Remarques: Dérivés de la/des matière(s) active(s)
------------------	---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

## AGITA 10 WG

### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Éliminer les déchets chimiques en les incinérant dans une installation agréée à cet effet. En accord avec les réglementations internes, locales et nationales. Le produit échappé n'est plus réutilisable et doit être détruit. Si l'élimination est impossible sans risque, prendre contact avec le fabricant ou le représentant local.
- Emballages contaminés : Pour les grands emballages vides, envisager le recyclage. Emballages endommagés: les mettre tels quels dans des emballages plus grands. Emballages Vides: Les mettre dans un incinérateur agréé pour produits chimiques. En accord avec les réglementations internes, locales et nationales.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Transport Condition : Transport et stockage intermédiaire <=40°C

#### Transport par route (ADR/RID)

- Numéro ONU : 3077  
 Classe : 9  
 Groupe d'emballage : III  
 No. Etiquetage : 9 E  
 Identification du danger : 90  
 No de CEFIC : 90GM7-III  
 Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,SOLIDE,N.S.A.  
 Information additionnelle : (THIAMETHOXAM)

#### Transport maritime (IMDG)

- Numéro ONU : 3077  
 Classe : 9  
 No EMS : aucun(e)  
 Groupe d'emballage : III  
 No. Etiquetage : 9 E  
 Polluant marin : Polluant marin  
 Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,SOLIDE,N.S.A.  
 Information additionnelle : (THIAMETHOXAM)

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

- Numéro ONU : 3077  
 Classe : 9  
 Groupe d'emballage : III  
 No. Etiquetage : 9 E  
 Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,SOLIDE,N.S.A.  
 Information additionnelle : (THIAMETHOXAM)

- Livraison par poste - Suisse : 3 sous restriction "Quantité limitée"

### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Législation nationale

- Seuil quantitatif (Suisse - OPAM) : 2,000 kg

- Risques d'incendie d'après SPI (Suisse) : F4 S CO PN1

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Assessment : non demandé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version: 3.0

Date de révision 15.11.2012

Date d'impression 15.11.2012

## AGITA 10 WG

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3	
Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.	
R22	: Nocif en cas d'ingestion.
R50/53	: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
H228	: Matière solide inflammable.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.